État des recettes et des dépenses de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour l'exercice 2007 — Budget rectificatif nº 2

(2007/695/CE)

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

RECETTES

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
2	**CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**			
2 0	CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	13 595 200	404 800	14 000 000
	Total du titre 2	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**
5	**RECETTES PROVENANT DE CHAPITRES ADMINISTRATIFS**			
	Total du titre 5	**p.m.**		**p.m.**
9	**RECETTES DIVERSES**			
	Total du titre 9	**p.m.**		**p.m.**
	TOTAL GÉNÉRAL	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 2

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 0 — CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Contribution de la Communauté européenne***			
2 0 0 0	Contribution de la Communauté européenne	13 595 200	404 800	14 000 000
	Total de l'article 2 0 0	13 595 200	404 800	14 000 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	13 595 200	404 800	14 000 000
	Total du titre 2	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 2

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 20 — CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

200 ***Contribution de la Communauté européenne***

2000 Contribution de la Communauté européenne

Budget 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
13 595 200	404 800	14 000 000

Commentaires

Ce poste comprend les subventions pour les projets Phare de l'Observatoire.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

DÉPENSES

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
1	**PERSONNEL**			
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	3 967 000	415 000	4 382 000
1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	219 000	19 000	238 000
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	17 000	– 1 000	16 000
1 5	MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS	102 000	54 000	156 000
1 6	SERVICE SOCIAL	74 000	1 000	75 000
1 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 1	1 079 000	– 1 079 000	p.m.
	Total du titre 1	**5 471 000**	**– 591 000**	**4 880 000**
2	**IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**			
2 0	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	281 000	876 000	1 157 000
2 1	INFORMATIQUE	231 000	527 000	758 000
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	15 000	181 000	196 000
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	39 000	132 000	171 000
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	81 000	74 000	155 000
2 6	ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS	80 000	14 000	94 000
2 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 2	1 006 000	– 1 006 000	p.m.
	Total du titre 2	**1 733 000**	**798 000**	**2 531 000**
3	**DÉPENSES OPÉRATIONNELLES**			
3 1	RÉSEAUX	1 992 000	850 000	2 842 000
3 2	RECHERCHES ET ENQUÊTES	500 000	1 300 000	1 800 000
3 3	INFORMATION ET COMMUNICATION	765 000	391 000	1 156 000
3 4	RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES	600 000	191 000	791 000
3 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 3	2 534 200	– 2 534 200	p.m.
	Total du titre 3	**6 391 200**	**197 800**	**6 589 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 1			
1 1 0	***Personnel occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***			
1 1 0 0	Traitements de base	2 128 000	178 500	2 306 500
1 1 0 1	Allocations familiales	212 000	12 000	224 000
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	283 000	15 000	298 000
1 1 0 3	Indemnité de secrétariat	11 000	1 000	12 000
	Total de l'article 1 1 0	2 634 000	206 500	2 840 500
1 1 1	***Autres agents***			
1 1 1 3	Stagiaires	74 000	32 000	106 000
1 1 1 5	Agents contractuels	298 000	– 107 000	191 000
	Total de l'article 1 1 1	372 000	– 75 000	297 000
1 1 2	***Perfectionnement professionnel du personnel***			
1 1 2 0	Perfectionnement professionnel du personnel	148 008	– 43 008	105 000
	Total de l'article 1 1 2	148 008	– 43 008	105 000
1 1 3	***Cotisations patronales à la sécurité sociale***			
1 1 3 0	Couverture des risques de maladie	75 000	3 000	78 000
1 1 3 2	Couverture du risque de chômage	36 000	1 000	37 000
	Total de l'article 1 1 3	131 000	4 000	135 000
1 1 4	***Allocations et indemnités diverses***			
1 1 4 1	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	54 000	– 16 500	37 500
	Total de l'article 1 1 4	55 000	– 16 500	38 500
1 1 7	***Prestations d'appoint***			
1 1 7 5	Intérimaires	77 992	85 008	163 000
	Total de l'article 1 1 7	116 992	85 008	202 000
1 1 8	***Frais divers de recrutement et de mutation du personnel***			
1 1 8 0	Frais divers de recrutement du personnel	216 000	89 000	305 000
1 1 8 1	Frais de voyage	14 000	5 000	19 000
1 1 8 2	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	31 000	96 000	127 000
1 1 8 3	Frais de déménagement	59 000	29 000	88 000
1 1 8 4	Indemnités journalières temporaires	37 000	29 000	66 000
	Total de l'article 1 1 8	357 000	248 000	605 000

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*
CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS
CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL
CHAPITRE 1 5 — MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS
CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
1 1 9	***Coefficients correcteurs des rémunérations***			
1 1 9 0	Coefficients correcteurs	153 000	6 000	159 000
	Total de l'article 1 1 9	153 000	6 000	159 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	3 967 000	415 000	4 382 000
	CHAPITRE 1 3			
1 3 0	***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***			
1 3 0 0	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	219 000	19 000	238 000
	Total de l'article 1 3 0	219 000	19 000	238 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	219 000	19 000	238 000
	CHAPITRE 1 4			
1 4 0	***Restaurants et cantines***			
1 4 0 0	Restaurants et cantines	13 000	– 1 000	12 000
	Total de l'article 1 4 0	13 000	– 1 000	12 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	17 000	– 1 000	16 000
	CHAPITRE 1 5			
1 5 2	***Mobilité, échange de fonctionnaires et experts***			
1 5 2 0	Mobilité de personnel	102 000	54 000	156 000
	Total de l'article 1 5 2	102 000	54 000	156 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 5	102 000	54 000	156 000
	CHAPITRE 1 6			
1 6 3	***Centres de la petite enfance — Crèches***			
1 6 3 0	Centres de la petite enfance — Crèches	30 000	1 000	31 000
	Total de l'article 1 6 3	30 000	1 000	31 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 6	74 000	1 000	75 000

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 1

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 9			
1 9 0	***Réserve pour le titre 1***			
1 9 0 0	Réserve pour le titre 1	1 079 000	– 1 079 000	p.m.
	Total de l'article 1 9 0	1 079 000	– 1 079 000	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 1 9	1 079 000	– 1 079 000	p.m.
	Total du titre 1	**5 471 000**	**– 591 000**	**4 880 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

1 1 0 ***Personnel occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***

1 1 0 0 Traitements de base

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
2 128 000	178 500	2 306 500

Commentaires

Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 66.

Ce crédit est destiné à couvrir le traitement de base des agents temporaires.

1 1 0 1 Allocations familiales

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
212 000	12 000	224 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62, 67 et 68 ainsi que la section I de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, pour enfants à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
283 000	15 000	298 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 69 ainsi que l'article 4 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 3 Indemnité de secrétariat

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
11 000	1 000	12 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 4 *bis* de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des agents temporaires de catégorie C affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, télexiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principale.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 1 Autres agents

1 1 1 3 Stagiaires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
74 000	32 000	106 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stages administratifs accessibles à de jeunes étudiants.

Les dépenses comprennent les indemnités et cotisations sociales pour les stagiaires, les frais relatifs aux déplacements effectués au cours des stages et les frais de voyage en début et en fin de stage ou de séjour.

1 1 1 5 Agents contractuels

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
298 000	– 107 000	191 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 3, point a), et son titre IV.

Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération de base de tous les agents contractuels.

1 1 2 Perfectionnement professionnel du personnel

1 1 2 0 Perfectionnement professionnel du personnel

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
148 008	– 43 008	105 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 24, troisième alinéa.

Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, le recyclage professionnel, l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'information sur les questions de l'Union européenne, etc.

Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des experts en méthodes d'organisation.

1 1 3 Cotisations patronales à la sécurité sociale

1 1 3 0 Couverture des risques de maladie

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
75 000	3 000	78 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 72.

Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 23.

Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale (3,4 % du traitement de base); la contribution des agents s'élève à 1,7 % du traitement de base.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 3 *(suite)*

1 1 3 2 Couverture du risque de chômage

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
36 000	1 000	37 000

Commentaires

Règlement (CECA, CEE, Euratom) nº 2799/85 du Conseil du 27 septembre 1985 modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes ainsi que le régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (JO L 265 du 8.10.1985, p. 1).

Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.

Taux appliqué: 0,8 % sur les traitements de base.

1 1 4 Allocations et indemnités diverses

1 1 4 1 Frais de voyage à l'occasion du congé annuel

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
54 000	– 16 500	37 500

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 8 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine, dans les conditions suivantes:

— une fois par année civile si la distance en chemin de fer est supérieure à 50 kilomètres et inférieure à 725 kilomètres,

— deux fois par année civile si la distance en chemin de fer est d'au moins 725 kilomètres.

1 1 7 Prestations d'appoint

1 1 7 5 Intérimaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
77 992	85 008	163 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

— l'emploi de personnel intérimaire, et notamment de standardistes, de personnel de bureau et de personnel chargé de tâches de secrétariat,

— les travaux de reproduction et de dactylographie confiés à l'extérieur, ne pouvant être assurés par l'Observatoire,

— le coût de la composition informatique des documents explicatifs et justificatifs répondant aux besoins propres de l'Observatoire et à présenter à l'autorité budgétaire,

— les bourses versées pour les programmes de stages professionnels effectués par les enfants des membres du personnel,

— le remboursement des dépenses exposées par la Commission pour l'assistance administrative fournie à l'Observatoire.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 8 Frais divers de recrutement et de mutation du personnel

1 1 8 0 Frais divers de recrutement du personnel

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
216 000	89 000	305 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 27 à 31 et 33 et son annexe III.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement, notamment:

— les frais de publication, les frais de voyage et de séjour ainsi que l'assurance contre les risques d'accidents des candidats convoqués pour des examens et entretiens, les frais résultant directement de la promotion et de l'organisation d'épreuves collectives de recrutement (location de salles, de mobilier, de machines et matériel divers, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.),

— la visite médicale d'embauche.

1 1 8 1 Frais de voyage

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
14 000	5 000	19 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 2 et 71 et l'article 7 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux agents (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions ou de leur départ.

1 1 8 2 Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
31 000	96 000	127 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

1 1 8 3 Frais de déménagement

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
59 000	29 000	88 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 11 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

118 *(suite)*

1184 Indemnités journalières temporaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
37 000	29 000	66 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 10 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux agents en mesure de justifier un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).

119 ***Coefficients correcteurs des rémunérations***

1190 Coefficients correcteurs

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
153 000	6 000	159 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 64 et 65.

Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.

CHAPITRE 13 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

130 ***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***

1300 Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
219 000	19 000	238 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 11 à 13 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission, y compris les réunions hors site, par le personnel statutaire de l'Observatoire ainsi que par les experts ou fonctionnaires nationaux ou internationaux détachés auprès des services de l'Observatoire.

CHAPITRE 14 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

140 ***Restaurants et cantines***

1400 Restaurants et cantines

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
13 000	– 1 000	12 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses permettant d'assurer le fonctionnement des restaurants, des cafétérias et des cantines, y compris l'entretien des installations.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL *(suite)*

1 4 0 *(suite)*

1 4 0 0 *(suite)*

Il couvre également les dépenses ordinaires de remplacement du matériel existant et d'achat de nouveau matériel, lesquelles ne sont pas réputées imputables aux dépenses courantes, et le coût des honoraires des services de conseil.

CHAPITRE 1 5 — MOBILITÉ, ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

1 5 2 ***Mobilité, échange de fonctionnaires et experts***

1 5 2 0 Mobilité de personnel

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
102 000	54 000	156 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire auprès de l'Observatoire de fonctionnaires ou autres agents des administrations nationales, pour un temps limité, en vue d'une intensification de l'échange des expertises.

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

1 6 3 ***Centres de la petite enfance — Crèches***

1 6 3 0 Centres de la petite enfance — Crèches

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
30 000	1 000	31 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la participation financière de l'Observatoire aux frais de garde d'enfants du personnel de l'Observatoire placés dans des crèches non gérées par la Commission.

CHAPITRE 1 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 1

1 9 0 ***Réserve pour le titre 1***

1 9 0 0 Réserve pour le titre 1

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
1 079 000	– 1 079 000	p.m.

Commentaires

Réserve pour le titre 1.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES
CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Location d'immeubles et frais accessoires***			
2 0 0 0	Loyers	87 000	416 000	503 000
	Total de l'article 2 0 0	87 000	416 000	503 000
2 0 1	***Assurances***			
2 0 1 0	Assurances	3 000	10 000	13 000
	Total de l'article 2 0 1	3 000	10 000	13 000
2 0 2	***Eau, gaz, électricité et chauffage***			
2 0 2 0	Eau, gaz, électricité et chauffage	41 000	39 000	80 000
	Total de l'article 2 0 2	41 000	39 000	80 000
2 0 3	***Nettoyage et entretien***			
2 0 3 0	Nettoyage et entretien	35 000	23 000	58 000
	Total de l'article 2 0 3	35 000	23 000	58 000
2 0 4	***Aménagement des locaux***			
2 0 4 0	Aménagement des locaux	5 000	83 000	88 000
	Total de l'article 2 0 4	5 000	83 000	88 000
2 0 5	***Sécurité et surveillance des immeubles***			
2 0 5 0	Sécurité et surveillance des immeubles	110 000	163 000	273 000
	Total de l'article 2 0 5	110 000	163 000	273 000
2 0 9	***Autres dépenses afférentes aux immeubles***			
2 0 9 0	Autres dépenses afférentes aux immeubles	p.m.	142 000	142 000
	Total de l'article 2 0 9	p.m.	142 000	142 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	281 000	876 000	1 157 000
	CHAPITRE 2 1			
2 1 0	***Informatique***			
2 1 0 0	Matériel informatique	75 000	358 000	433 000
2 1 0 1	Développement de logiciels	156 000	49 000	205 000
2 1 0 2	Autres prestations extérieures pour le traitement des données	p.m.	120 000	120 000
	Total de l'article 2 1 0	231 000	527 000	758 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	231 000	527 000	758 000

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES
CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT
CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 2			
2 2 0	***Matériel et installations techniques***			
2 2 0 0	Premier équipement en matériel et installations	p.m.	100 000	100 000
	Total de l'article 2 2 0	13 000	100 000	113 000
2 2 1	***Mobilier***			
2 2 1 0	Premier équipement en mobilier	p.m.	80 000	80 000
	Total de l'article 2 2 1	p.m.	80 000	80 000
2 2 3	***Location de matériel de transport***			
2 2 3 0	Location de matériel de transport	2 000	1 000	3 000
	Total de l'article 2 2 3	2 000	1 000	3 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	15 000	181 000	196 000
	CHAPITRE 2 3			
2 3 0	***Papeterie et fournitures de bureau***			
2 3 0 0	Papeterie et fournitures de bureau	30 000	2 000	32 000
	Total de l'article 2 3 0	30 000	2 000	32 000
2 3 2	***Charges financières***			
2 3 2 0	Frais bancaires	8 000	12 000	20 000
	Total de l'article 2 3 2	8 000	12 000	20 000
2 3 3	***Frais de contentieux***			
2 3 3 0	Frais de contentieux	p.m.	20 000	20 000
	Total de l'article 2 3 3	p.m.	20 000	20 000
2 3 5	***Autres dépenses de fonctionnement***			
2 3 5 3	Travaux de manutention et déménagement de services	1 000	89 000	90 000
2 3 5 5	Publications et reproduction de documents	p.m.	9 000	9 000
	Total de l'article 2 3 5	1 000	98 000	99 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	39 000	132 000	171 000
	CHAPITRE 2 4			
2 4 0	***Affranchissement et télécommunications***			
2 4 0 0	Affranchissement de correspondance et frais de port	30 000	19 000	49 000
	Total de l'article 2 4 0	30 000	19 000	49 000

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS *(suite)*
CHAPITRE 2 6 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS
CHAPITRE 2 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 2

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
2 4 1	***Télécommunications***			
2 4 1 0	Redevances de télécommunications	51 000	35 000	86 000
2 4 1 1	Équipements de télécommunications	p.m.	20 000	20 000
	Total de l'article 2 4 1	51 000	55 000	106 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	81 000	74 000	155 000
	CHAPITRE 2 6			
2 6 0	***Études, enquêtes et consultations***			
2 6 0 0	Études, enquêtes et consultations	80 000	14 000	94 000
	Total de l'article 2 6 0	80 000	14 000	94 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 6	80 000	14 000	94 000
	CHAPITRE 2 9			
2 9 0	***Réserve pour le titre 2***			
2 9 0 0	Réserve pour le titre 2	1 006 000	– 1 006 000	p.m.
	Total de l'article 2 9 0	1 006 000	– 1 006 000	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 2 9	1 006 000	– 1 006 000	p.m.
	Total du titre 2	**1 733 000**	**798 000**	**2 531 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 20 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

200 ***Location d'immeubles et frais accessoires***

2000 Loyers

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
87 000	416 000	503 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés ainsi que la location de magasins, de garages, de lieux d'entreposage hors site et de parkings.

201 ***Assurances***

2010 Assurances

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
3 000	10 000	13 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes prévues dans les polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'Observatoire ainsi qu'à leurs contenus, à la responsabilité civile et à la responsabilité professionnelle.

202 ***Eau, gaz, électricité et chauffage***

2020 Eau, gaz, électricité et chauffage

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
41 000	39 000	80 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

203 ***Nettoyage et entretien***

2030 Nettoyage et entretien

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
35 000	23 000	58 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage et d'entretien des locaux, des ascenseurs, du chauffage central, des équipements de conditionnement d'air, etc., les frais résultant de certains nettoyages périodiques, de l'achat de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc., ainsi que des remises en peinture, des réparations et des fournitures.

Il couvre également l'acquisition, la location et l'entretien de plantes.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 20 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

204 Aménagement des locaux

2040 Aménagement des locaux

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
5 000	83 000	88 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de différents travaux d'aménagement tels que les modifications de cloisonnement dans les immeubles, les modifications d'installations techniques et autres interventions spécialisées en serrurerie, électricité, sanitaire, peinture, revêtement de sol, etc.

Il couvre également les équipements nécessaires à ces travaux.

205 Sécurité et surveillance des immeubles

2050 Sécurité et surveillance des immeubles

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
110 000	163 000	273 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires et agents pompiers volontaires, ainsi que les frais de contrôles légaux.

209 Autres dépenses afférentes aux immeubles

2090 Autres dépenses afférentes aux immeubles

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.	142 000	142 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses courantes non spécialement prévues, par exemple les frais de gérance autres que les consommations (eau, gaz, électricité), les entretiens, les taxes communales et les frais accessoires.

CHAPITRE 21 — INFORMATIQUE

210 Informatique

2100 Matériel informatique

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
75 000	358 000	433 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location d'équipements informatiques, le développement de logiciels, les frais de maintenance de matériels et progiciels/logiciels et consommables divers informatiques, etc.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 21 — INFORMATIQUE *(suite)*

210 *(suite)*

2101 Développement de logiciels

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
156 000	49 000	205 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts de recours à des compétences extérieures pour l'exploitation des données et des systèmes.

2102 Autres prestations extérieures pour le traitement des données

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
p.m.	120 000	120 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de personnel externe d'exploitation (opérateurs, gestionnaires, ingénieurs système, etc.).

CHAPITRE 22 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

220 ***Matériel et installations techniques***

2200 Premier équipement en matériel et installations

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
p.m.	100 000	100 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le premier équipement en matériel pour le stockage de la documentation et des archives et la gestion du courrier.

Il couvre également le matériel d'interprétation et les installations nécessaires aux personnes handicapées.

221 ***Mobilier***

2210 Premier équipement en mobilier

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
p.m.	80 000	80 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de mobilier de bureau et de mobilier spécialisé, notamment de mobilier ergonomique, de rayonnages pour archives, etc.

223 ***Location de matériel de transport***

2230 Location de matériel de transport

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
2 000	1 000	3 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de location, de courte ou longue durée, de voitures.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

2 3 0 Papeterie et fournitures de bureau

2 3 0 0 Papeterie et fournitures de bureau

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
30 000	2 000	32 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'achat de papier, enveloppes, fournitures de bureau ainsi que produits pour reprographie et impressions effectuées à l'extérieur.

2 3 2 Charges financières

2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
8 000	12 000	20 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunication interbancaire.

2 3 3 Frais de contentieux

2 3 3 0 Frais de contentieux

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.	20 000	20 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts.

2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

2 3 5 3 Travaux de manutention et déménagement de services

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
1 000	89 000	90 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts liés aux déménagements, regroupements et manutentions de service (réception, stockage et installation) pour ce qui est de l'équipement, du mobilier et des fournitures de bureau.

2 3 5 5 Publications et reproduction de documents

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.	9 000	9 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publications officielles et d'appels d'offres de même que la reproduction de documents, liés au fonctionnement de l'Agence.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

2 4 0 Affranchissement et télécommunications

2 4 0 0 Affranchissement de correspondance et frais de port

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
30 000	19 000	49 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port, y compris l'envoi de colis postaux.

2 4 1 Télécommunications

2 4 1 0 Redevances de télécommunications

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
51 000	35 000	86 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les redevances de location, les frais d'appel et de messagerie, les frais de maintenance, de réparation et d'entretien des équipements, les redevances d'abonnement, les frais de communications (téléphone, télex, télévision, téléconférence, vidéoconférence, y compris les frais de toute transmission de données).

Il couvre également l'achat d'annuaires.

2 4 1 1 Équipements de télécommunications

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
p.m.	20 000	20 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'équipement d'immeubles en matière de télécommunications, et notamment d'achat, de location, d'installation et de maintenance concernant le câblage.

Il couvre également l'acquisition de téléphones portatifs et de matériel accessoire ainsi que les frais d'assistance technique.

CHAPITRE 2 6 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

2 6 0 Études, enquêtes et consultations

2 6 0 0 Études, enquêtes et consultations

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 2	Nouveau montant
80 000	14 000	94 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses exposées pour des études spécialisées confiées à des experts ou consultants si l'Observatoire et son personnel ne disposent pas de l'expertise adéquate.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 2

2 9 0 Réserve pour le titre 2

2 9 0 0 Réserve pour le titre 2

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
1 006 000	– 1 006 000	p.m.

Commentaires

Réserve pour le titre 2.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 3

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

CHAPITRE 3 1 — RÉSEAUX
CHAPITRE 3 2 — RECHERCHES ET ENQUÊTES
CHAPITRE 3 3 — INFORMATION ET COMMUNICATION

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 1			
3 1 0	***Réseaux***			
3 1 0 0	Collecte de données et réseaux	1 867 000	850 000	2 717 000
	Total de l'article 3 1 0	1 992 000	850 000	2 842 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 1	1 992 000	850 000	2 842 000
	CHAPITRE 3 2			
3 2 0	***Recherches et enquêtes***			
3 2 0 0	Études de recherche et enquêtes	500 000	1 300 000	1 800 000
	Total de l'article 3 2 0	500 000	1 300 000	1 800 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 2	500 000	1 300 000	1 800 000
	CHAPITRE 3 3			
3 3 1	***Documentation***			
3 3 1 0	Documentation	16 000	1 000	17 000
	Total de l'article 3 3 1	16 000	1 000	17 000
3 3 4	***Tables rondes***			
3 3 4 0	Activités de coopération	160 000	310 000	470 000
3 3 4 4	Élaboration de politiques	150 000	50 000	200 000
	Total de l'article 3 3 4	310 000	360 000	670 000
3 3 5	***Publications et information***			
3 3 5 0	Publications	115 000	125 000	240 000
3 3 5 4	Informations publiques, médias et communication	324 000	– 95 000	229 000
	Total de l'article 3 3 5	439 000	30 000	469 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 3	765 000	391 000	1 156 000

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 3 4 — RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

CHAPITRE 3 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 3

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 4			
3 4 0	***Relations avec le conseil d'administration et les États membres***			
3 4 0 0	Conseil d'administration et structures administratives	200 000	15 000	215 000
	Total de l'article 3 4 0	200 000	15 000	215 000
3 4 1	***Facilitation et soutien***			
3 4 1 0	Traduction et interprétation	400 000	176 000	576 000
	Total de l'article 3 4 1	400 000	176 000	576 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 4	600 000	191 000	791 000
	CHAPITRE 3 9			
3 9 0	***Réserve pour le titre 3***			
3 9 0 0	Réserve pour le titre 3	2 534 200	– 2 534 200	p.m.
	Total de l'article 3 9 0	2 534 200	– 2 534 200	p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 3 9	2 534 200	– 2 534 200	p.m.
	Total du titre 3	**6 391 200**	**197 800**	**6 589 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**13 595 200**	**404 800**	**14 000 000**

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 3

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

CHAPITRE 3 1 — RÉSEAUX

3 1 0 Réseaux

3 1 0 0 Collecte de données et réseaux

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
1 867 000	850 000	2 717 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût de la collecte de données et des rapports par les réseaux de l'Observatoire, y compris Raxen, les analyses à effectuer dans ce domaine et l'évaluation des résultats. Il remplace les postes 3 1 0 1, 3 1 0 2, 3 1 0 3 et 3 1 0 4.

CHAPITRE 3 2 — RECHERCHES ET ENQUÊTES

3 2 0 Recherches et enquêtes

3 2 0 0 Études de recherche et enquêtes

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
500 000	1 300 000	1 800 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais des recherches quantitatives et qualitatives, des études et enquêtes, de même que le développement d'indicateurs et de méthodologies scientifiques. Il remplace les postes 3 2 0 1, 3 2 0 2, 3 2 0 3, 3 2 0 5, 3 2 0 6, 3 2 0 7 et 3 2 1 1.

CHAPITRE 3 3 — INFORMATION ET COMMUNICATION

3 3 1 Documentation

3 3 1 0 Documentation

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
16 000	1 000	17 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de développement et d'entretien des ressources documentaires à usage du public et à usage interne, à savoir les livres, les journaux et autres éléments de bibliothèque. Il remplace les postes 3 3 1 1, 3 3 1 2 et 3 3 1 3.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 3 3 — INFORMATION ET COMMUNICATION *(suite)*

3 3 4 Tables rondes

3 3 4 0 Activités de coopération

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
160 000	310 000	470 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les activités liées à la coopération avec les institutions de l'Union européenne et ses instances consultatives, les gouvernements des États membres, les organisations intergouvernementales, les organisations internationales, et, sur les plans européen et national, les organes spécialisés, les instances consultatives, les organisations de la société civile, les partenaires sociaux et les réseaux non-EUMC travaillant sous contrat. Il inclut les réunions des contacts de liaison gouvernementaux, les réunions inter-agences avec le Conseil de l'Europe, les organes des Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le programme des tables rondes nationale et européenne, les projets non politiques qui y sont liés, les initiatives communes et conjointes avec d'autres organisations et la coopération de la présidence de l'UE. Il comporte les projets précédemment financés par les postes 3 2 0 4, 3 2 0 5, 3 3 4 1, 3 3 4 2, 3 3 4 3 et 3 4 0 3.

3 3 4 4 Élaboration de politiques

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
150 000	50 000	200 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les activités liées au développement des politiques y compris la production de documents stratégiques, les réunions avec des experts politiques, les groupes de travail et projets politiques. Il couvre les documents qui font partie de la révision et de l'évaluation des réunions et activités politiques visant à améliorer la comparabilité des données. Il comporte les projets précédemment financés par les postes 3 2 0 2, 3 2 0 4, 3 2 1 1 et 3 4 0 3.

3 3 5 Publications et information

3 3 5 0 Publications

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
115 000	125 000	240 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de production sous forme électronique et/ou autre (y compris édition, conception, mise en page, publication, photographies et impression) et de distribution des publications de l'Observatoire. Il comporte la production des rapports annuels de l'Observatoire, de magazines et bulletins. Il inclut les projets précédemment financés par les postes 3 3 3 0, 3 3 5 1 et 3 3 5 2.

3 3 5 4 Informations publiques, médias et communication

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
324 000	– 95 000	229 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais des actions de sensibilisation à l'égard de l'Observatoire et de ses activités. Il couvre les coûts concernant les informations au public et les matériaux et événements de communication, les activités liées aux médias, et les travaux de conception pour l'Observatoire et son site web. Il inclut également les frais associés aux activités de suivi dans les États membres ainsi que les abonnements aux journaux, magazines et services d'information en ligne. Il comporte les projets précédemment financés par les postes 3 3 1 4, 3 3 5 1, 3 3 5 3 et 3 3 6 1.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 3 4 — RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

3 4 0 Relations avec le conseil d'administration et les États membres

3 4 0 0 Conseil d'administration et structures administratives

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
200 000	15 000	215 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux réunions de gestion et aux structures administratives de l'Observatoire, telles que le conseil d'administration et le bureau exécutif, les groupes et/ou comités de travail du conseil d'administration. Il inclut les frais de voyage, d'hébergement, d'indemnités journalières et de frais accessoires des membres du conseil d'administration et du bureau exécutif participant aux réunions de ces instances et de groupes de travail. Il comporte les projets précédemment financés par les postes 3 4 0 1 et 3 4 0 2.

3 4 1 Facilitation et soutien

3 4 1 0 Traduction et interprétation

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
400 000	176 000	576 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux traductions demandées au Centre de traduction des organes de l'Union européenne pour tous les textes directement liés à la mise en œuvre des programmes de travail de l'Observatoire et au respect de ses obligations. Finalement, il couvre les honoraires des interprètes freelance et techniciens de conférence, y compris le remboursement des services fournis par les interprètes de la Commission, pour toutes les réunions qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes de travail. Il comporte les projets précédemment financés par les postes 3 4 1 1 et 3 4 1 2.

CHAPITRE 3 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 3

3 9 0 Réserve pour le titre 3

3 9 0 0 Réserve pour le titre 3

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 2	Nouveau montant
2 534 200	– 2 534 200	p.m.

Commentaires

Réserve pour le titre 3.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Tableau des effectifs

Catégorie et grade	Postes permanents			Postes temporaires			
	2007	2006	2005	2007	2006	Catégorie et grade (2005)	2005
AD16	—	—	—	—	—	A*16	—
AD15	—	—	—	1	1	A*15	1
AD14	—	—	—	—	—	A*14	—
AD13	—	—	—	1	—	A*13	—
AD12	—	—	—	5	5	A*12	5
AD11	—	—	—	—	—	A*11	—
AD10	—	—	—	11	6	A*10	6
AD9	—	—	—	2	—	A*9	—
AD8	—	—	—	—	—	A*8	—
AD7	—	—	—	3	3	A*7	3
AD6	—	—	—	—	—	A*6	—
AD5	—	—	—	—	—	A*5	—
Total AD	—	—	—	23	15	Total A*	15
AST11	—	—	—	—	—	B*11	—
AST10	—	—	—	1	1	B*10	1
AST9	—	—	—	—	—	B*9	—
AST8	—	—	—	1	1	B*8	1
AST7	—	—	—	9	8	B*7	8
AST6	—	—	—	1	1	B*6	—
AST5	—	—	—	1	1	B*5	—
AST4	—	—	—	9	9	B*4	3
AST3	—	—	—	—	—	—	—
AST2	—	—	—	1	1	—	—
AST1	—	—	—	—	—	—	—
Total AST	—	—	—	23	22	Total B*	13
—	—	—	—	—	—	C*7	—
—	—	—	—	—	—	C*6	1
—	—	—	—	—	—	C*5	1
—	—	—	—	—	—	C*4	6
—	—	—	—	—	—	C*3	—
—	—	—	—	—	—	C*2	1
—	—	—	—	—	—	C*1	—
—	—	—	—	—	—	Total C*	9
—	—	—	—	—	—	D*5	—
—	—	—	—	—	—	D*4	—
—	—	—	—	—	—	D*3	—
—	—	—	—	—	—	D*2	—
—	—	—	—	—	—	Total D*	—
Total général	**—**	**—**	**—**	**46**	**37**	**Total général**	**37**